

Technicien supérieur de l'environnement

Questions biodiversité et écosystèmes

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

Concours : Technicien supérieur de l'environnement

Veuillez IMPERATIVEMENT cocher l'option choisie :

 FFMA FTH BE

1. Présentation de la marmotte.

La marmotte des Alpes (*Marmotta marmotta*) est un rongeur emblématique des Alpes de montagne.

Vivant dans des milieux ouverts, situés entre 800 et 3000 m d'altitude, la marmotte est un herbivore qui peut manger jusqu'à 1kg de végétation frais par jour.

La marmotte, dont les adultes peuvent peser jusqu'à 5kg, est connue par son cycle annuel qui se décompose en deux période:

1 période d'activité allant globalement du 1^{er} avril au 31 octobre

1 période d'hibernation qui s'étale du 1^{er} novembre au 31 mars.

La marmotte se caractérise par une organisation sociale caractéristique. Un groupe social est composé d'une seule famille qui va occuper un terrier et un territoire allant de 3 à 15 km².

La marmotte est la proie privilégiée de l'aigle, elle représente en ce sens un maillon essentiel de la nourriture de cet autre emblème des montagnes.

Si la ~~mar~~ de part sa répartition sur toute les alpes, de sa facilité à être observée, et de son image auprès des touristes,

La marmotte a un rôle social très important. Sa présence peut suffire à attirer des touristes. C'est une très forte valeur ajoutée des alpages.

Toutefois, cette image très favorable dont elle bénéficie est régulièrement ternie par les dégâts qu'elle peut causer et qui peuvent rendre sa cohabitation avec le monde agricole difficile.

Ses terriers, et leurs effondrements sont autant de pièges pour les agriculteurs, le bétail et leurs machines. La quantité de nourriture qu'elles ingèrent et leurs impacts sur les surfaces agricoles peuvent réduire les rendements.

Enfin, leur cohabitation avec les activités humaines sont aussi problématiques, puisqu'elles rongent régulièrement les câbles des véhicules, mettant en danger leurs conducteurs et leurs passagers.

Elles créent aussi régulièrement des problèmes sur les habitations dont elles affaiblissent les fondations avec leurs terriers.

Si les populations de marmottes semblent bien se porter, de nombreuses menaces pèsent sur l'espèce. Notamment les changements climatiques qui font chuter la survie de l'espèce, notamment en raison de la réduction de l'épaisseur de neige en hiver. Ces changements ont aussi tendance à ~~réduire~~ réduire le taille des portées.

Enfin, la faible diversité du patrimoine génétique rend aussi cette espèce plus vulnérable.

2. Statut réglementaire de la Marmotte :

La marmotte est une espèce gibier dont la chasse est autorisée en France.

Dans le cœur du Parc National de la Vanoise, la chasse, la destruction et le transport de la marmotte sont interdits.

Toutefois, le Directeur du P.N.V peut autoriser la régulation de cette espèce -

3. Courrier au Directeur.

Objet : Calendrier des différentes étapes pour gérer la problématique liée aux dégâts occasionnés par les marmottes en cœur de Parc

Monsieur le Directeur,

J'ai bien pris note de la mission que vous m'avez confiée.

Après avoir bien étudié la problématique citée en objet, je vous propose le calendrier d'action suivant.

Dans un premier temps, je suggère que nous allions sur le terrain, rencontrer les agriculteurs afin d'évaluer la nature et la quantité des dégâts.

Il serait intéressant lors de cette rencontre d'évaluer les attentes des agriculteurs en terme de protection de leurs alpages, ou de réduction des populations, et d'écouter leurs propositions.

* Ensuite, nous pourrions évoluer avec les chargés de mission faune, et agricoles, les diverses options qui se présentent à vous pour satisfaire aux demandes des agriculteurs.

Les différents scénarios ayant été choisis, il faudrait les proposer au conseil scientifique du Parc, afin de voir ce qui est éthiquement acceptable et envisager, et voir comment on peut rendre compatible ces différentes actions avec la réglementation du Parc.

Ces démarches devront également être discutées en conseil d'administration, afin d'évaluer comment localement, et socialement les différentes actions pourraient être perçues par les différents acteurs sociaux économiques du territoire.

L'ensemble des instances ayant été consultées, je vous propose de revenir près les chargés de mission technique du PNV afin de leur proposer la l'intervention la plus pertinente aux regards des avis de chacun et des demandes formulées.

* Parallèlement à ces démarches, je vous propose également d'évaluer des populations de marmottes des territoires concernés, et d'évaluer l'impact que les différentes mesures auraient sur ces populations. L'équipe du CNRS qui travaille actuellement sur la réserve naturelle de la Grande Sazière me paraît tout à fait adaptée pour ces travaux.

Enfin, une fois la nature du mode d'action définie, il faudrait prendre les mesures réglementaires pour la rendre compatible avec la réglementation du Parc, et présenter cette mesure aux agriculteurs.

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

Concours : Technicien supérieur de l'environnement

Veillez IMPERATIVEMENT cocher l'option choisie :

FFMA

FTH

BE

Lors de cette présentation il faudra mettre en avant le rôle des agents sans l'accompagnement des agriculteurs.

Il me paraît important de continuer à suivre les populations de marmotte après l'intervention, tout comme il faudra continuer d'évaluer les dépôts.

Je me tiens bien évidemment à votre disposition pour toute demande d'informations complémentaires.

Je vous prie de croire en l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

4 : les différents scénarios et méthodes d'intervention possible.

- on pourrait considérer qu'étant en cœur du Parc National de la Vanoise, aucune intervention n'est possible.

- on pourrait demander au Directeur de prendre en compte pour autoriser le tir des marmottes sur les territoires concernés

Une autre solution consisterait à capturer les marmottes des secteurs concernés, puis de les relâcher sur un territoire prêt à les accueillir.

Enfin, il faudrait voir avec les agriculteurs quels sont précisément les nature des dégâts qui sont reprochés aux marmottes, et voir de quelles façons on pourrait réduire ces dégâts, et notamment réduire l'impact des marmottes sur les prairies.

La solution de ne rien faire serait très mal perçue par les agriculteurs.

Les solutions de détruire ou déplacer des marmottes seraient dénoncées par le grand public, les associations de protection de la nature, voire même par une partie des habitants.

Il me semble donc plus raisonnable de dialoguer avec les agriculteurs pour rendre la cohabitation entre leur activité et les marmottes acceptable.

Je propose donc de rencontrer les agriculteurs des zones concernées pour évaluer la nature des dégâts et leur ampleur.

Je proposerais ensuite de monter des protocoles d'évaluation des populations de marmottes sur le territoire concerné, mais aussi sur des territoires sans problème, pour déjà vérifier si les populations des territoires à problème sont vraiment importantes.

Je réaliserais une étude bibliographique pour voir si des cas similaires ont déjà été observés dans d'autres pays nationaux, et quelles mesures ont été prises.

Sans le même temps je transmettrais la demande des agriculteurs au Conseil d'Administration du Parc pour avoir l'avis des sociaux - professionnels, et je prendrais l'avis du conseil scientifique pour savoir comment on peut répondre à la demande des agriculteurs, de manière durable et éthique.

Je reviendrais ensuite vers les agriculteurs pour voir avec eux comment réduire l'impact des marmottes.

Une première action pourrait consister à réduire l'emprise des terriers en enlevant les pierres que les marmottes font sortir lorsqu'elles creusent.

Une partie de ces pierres pourraient être réutilisées pour boucher les trous isolés et dangereux.

Ce travail pouvant être important, il pourrait être proposé en tant que chantier participatif à des étudiants, sous forme de partenariat.

Les étudiants viendraient épiéner les prairies, en échange d'intervention des agents du PMV.

Une évaluation de cette première intervention serait réalisée auprès des agriculteurs, et pourrait être reconduite l'année suivante si elle donne satisfaction.

